



Communiqué de presse.

La distribution des professions de foi pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 risque d'être fortement perturbée. Alors que la Poste empoche 60 millions d'euros pour cette mission de service public elle ne prévoit pourtant pas de rémunérer à sa juste valeur ce travail supplémentaire et exceptionnel.

Alors que les factrices et facteurs n'auront que 2 jours pour distribuer les professions de foi du 2eme tour (vendredi 11 et samedi 12 décembre), la direction propose de ne compenser que les dépassements horaires réellement constatés ces 2 jours. Or, nous savons par expérience que la Poste retiendra la majorité du courrier durant ces 2 jours, courrier qui sera remis en distribution la semaine suivante entraînant des heures supplémentaires qui là, ne seront plus payées.

Face ce véritable hold-up, les organisations syndicales SUD, CGT, CFDT, FO de la Poste de Seine et Marne exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations pour l'obtention d'une juste compensation pour cette surcharge de travail, et ce pour les 2 tours des élections.

Un préavis de grève est déposé pour vendredi 11 et samedi 12 décembre 2015.

Pour tout contact :

SUDPTT77, P Brunon 06 ww ww ww ww

CGTFAPT77, F. Klein 06 xx xx xx xx

CFDTSF3C77, A. Montchatre 06 yy yy yy yy

FOcom77, S. Felicite 06 zz zz zz zz